

Her, tout y était morne et silencieux. Les garçons de ces deux grandes institutions rentrés, l'un suivant l'autre, de midi à deux heures de l'après-midi, ne paraissent guère chargés d'argent.

Dès quatre heures les caisses étant fermées, nulle circulation n'avait lieu dans les corridors.

Quelques groupes stationnent rue Bergère et rue de La Vrillière. On y cause de la loi sur les échéances. En général, elle est vivement critiquée.

Chacun en fait remarquer les défauts; on ne croit pas à la possibilité de son exécution, qui condamnerait à la faillite des milliers de commerçants de Paris, et, partant, de la province.

Le bruit circule, bruit qui nous a été confirmé de haut, que le Comptoir d'escompte est décidé à n'appliquer la loi que contre ceux dont la mauvaise foi paraît évidente.

Le Comptoir favoriserait la liquidation de ses débiteurs par des renouvellements et par des amortissements successifs.

Si la Banque n'adopte pas une conduite semblable et n'aide pas, à la fois, les banquiers escompteurs et le négoce, le crédit parisien est fort compromis.

Nous connaissons des commerçants qui, dès le 14, ont reçu la visite officieuse d'huissiers chargés de leur notifier d'avoir à payer, dans le délai récemment prescrit, la dette contractée avant le siège.

Or, certains de ces boutiquiers n'ont pas encore fait pour 500 fr. d'affaires depuis le 28 janvier.

Il est à souhaiter que la loi votée par l'Assemblée nationale demeure à l'état de frein mis aux mains des détenteurs du crédit français pour agir contre les hommes de mauvaise volonté; car si le texte de la loi était appliqué contre tous ceux que les événements auront sérieusement atteints (et c'est l'immense majorité) et qui sont disposés à s'acquiescer, les affaires reprenant, nul ne peut prévoir où s'arrêteront les ruines de notre commerce et de notre industrie.

Il paraît que nos départements occupés par l'ennemi vont être enfin débarrassés du régime purement militaire qui leur était imposé. La Gazette de la Croix du 15 mars confirme la nouvelle d'après laquelle le ministre de la guerre de Saxe est nommé chef de l'administration civile en France pour toute la période durant laquelle l'administration doit demeurer entre les mains des autorités allemandes dans les départements occupés par les Allemands. Il en résulte que les gouvernements allemands existants actuellement vont être dissous.

Voici un nouveau petit scandale à ajouter à tous les autres. Il paraît que la commission chargée de faire une enquête sur les postes et télégraphes, vient de mettre le nez sur un joli pot aux roses. M. Gambetta, qui avait ses armées tout comme l'ex-empereur, et ses préfets, ses créatures, avait aussi son cabinet noir, toujours comme Napoléon III.

A la tête de ce cabinet noir trônait un prévôt civil. Il avait plein pouvoir sur nos lettres, si l'on en juge par sa commission.

« Ministère de la guerre. »

M. Dutré, prévôt civil, attaché à la place de la résidence du gouvernement, est autorisé à requérir à la poste la délivrance de toute lettre dont il indiquera le destinataire.

« Tours, le 27 novembre 1870. »

« Le ministre de l'intérieur et de la guerre, »

« LÉON GAMBETTA. »

On a parlé de la fortune de l'ex-empereur. Le Bienpublic assure tenir d'un financier éminent les faits et les calculs suivants:

L'ex-empereur possède pour plus de cent millions de propriétés en Italie seulement; l'impératrice est propriétaire en Espagne de cantons entiers; les fonds sont placés dans tous les pays, en Amérique, en Angleterre, en Russie même. La fortune totale de l'ex-empereur est évaluée à 800 millions.

On calcule qu'en mettant 20 millions de côté par an, il a été facile d'atteindre ce chiffre en vingt ans; or, on sait qu'outre sa liste civile, Napoléon III percevait 25 millions par an sur le budget de la guerre.

Si l'on ajoute à ce chiffre les fortunes du prince Napoléon, de la princesse Mathilde, de M. de Morny et quelques autres parents, on arrive à près de 1 milliard 200 millions.

Il paraît que toutes les difficultés relatives à la reprise du service du chemin de fer de Paris à Lyon (voie Bourgogne) ne sont pas encore levées, et que les Prussiens élèvent des prétentions de telle nature sur l'exploitation de la ligne que la Compagnie a dû renoncer au projet du rétablissement de la circulation à partir du 15 mars.

D'après la lettre du traité, les Prussiens prétendent rester maîtres de cette artère en en tant que circulant sur la rive droite de la Seine, laquelle doit rester occupée militairement par eux jusqu'à paiement du premier milliard de la contribution de guerre.

Ils offrent de rouvrir la ligne à la circulation, mais en exploitant, sinon tout à fait pour leur compte, du moins par eux-mêmes et avec un personnel entièrement allemand, la marche des trains étant absolument réglementée par eux.

C'est cette prétention inadmissible que la compagnie repousse absolument.

Le général de Sonis, amputé d'une jambe, et qui était resté douze heures de nuit étendu sur le champ de bataille par un froid de douze degrés, est arrivé hier à Paris.

Ce général si éprouvé, et dont la conduite a été au-dessus de tout éloge, avait eu aussi le pied droit gelé, mais les bons soins du docteur Dammetz, du 31^e de marche, détaché aux ambulances, lui ont conservé l'usage de ce membre.

Le général repart demain pour Poitiers.

La constitution du camp des Alpes se continue à Toulon. Le camp a déjà reçu les dépôts des 5^e et 23^e de lignes, aussitôt

que les rentrants d'Allemagne et de Suisse seront arrivés et que les effectifs pourront être complétés, à 3,000 baïonnettes par régiments, les cadres et les dépôts des 73^e et 89^e de ligne suivront les premiers.

C'est à Toulon même que sont réorganisés les régiments de marche expédiés en Afrique.

Notre drapeau montre encore à Metz ses trois couleurs.

Aveugle serait le Prussien qui ne le verrait pas, car il est au point culminant de la ville, — au sommet de la flèche de la cathédrale.

Elle est très-haute, cette flèche, et sa légèreté même rend l'ascension périlleuse. Le vertige vous gagne dans cette œuvre travaillée à jour et ne masquant rien du vide qui vous attire.

Aussi l'autorité prussienne a-t-elle vainement requis les plus hardis couvreurs. Il en existait jadis qui tentaient avec succès l'entreprise, aux jours de fête et d'illumination; mais ils sont partis sans doute, ou ils ont oublié le chemin, ce qui ne nous étonne pas.

On a pensé alors aux Allemands de bonne volonté, mais une prime de trente thalers n'a pu les rendre plus légers. Aucun n'a voulu se risquer encore.

Et le drapeau tricolore est toujours là.

Nous sommes, dit l'Akhbar, en mesure de donner à nos lecteurs les renseignements les plus précis sur les événements dont la province de l'Est est actuellement le théâtre.

El-Milia est débloquée et les fils télégraphiques rétablis. Cette nouvelle a causé, à Constantine un vif sentiment de joie.

Mais la situation s'aggrave du côté de Bathna et de Sétif. L'insurrection prend un développement assez rapide.

Quelques fermes des environs de Bordj ont été attaquées; il y a eu des scènes regrettables de brigandage commises par la tribu des Ouled-Mokran.

La tribu du cheik des Amour a fait défection; son chef est venu en rendre compte et se mettre personnellement à la disposition de l'autorité française.

De leur côté, les Arabes Cheraga sont en campagne pour guerroyer contre les Bou-Azid et les Sahari.

Une néfaste manifestation, qui est le symptôme d'un soulèvement prochain, a eu lieu sur le marché de Biskra. La population européenne s'est réfugiée dans le fort.

On s'attend à une attaque de la part des Silmia Brahman et des Ouled Mould.

Quatre mille indigènes sont réunis à Biskra.

Dans les environs de Soukharas, les colons hésitent à rentrer dans les fermes qu'ils avaient dû abandonner, fuyant devant les rebelles. Ceux-ci ne craignent pas, du reste, d'annoncer leur projet de se soulever de nouveau et de recommencer leurs brigandages aussitôt après l'éloignement de la colonne.

La nécessité d'une répression prompte et énergique devient donc de plus en plus évidente. Heureuse est l'arrivée des troupes annoncées ne saurait être longtemps retardée.

Décidément, ajoute l'Akhbar, l'Algérie ne peut encore se passer de leur concours sans courir les plus grands dangers.

Qu'est-ce que la force morale, si elle ne peut, au besoin, s'appuyer sur la force matérielle?

« M. Thibaudière, près Angers, le 5 mars 1871. »

« Mes enfants, »

Le ministre m'ayant fait savoir que les préliminaires de la paix étaient signés, vous devenez libres. Retournez donc dans vos familles qui, en vous voyant, seront largement récompensées des sacrifices que leur avoir imposés votre départ.

Lorsque, il y a six mois, je vous appelais près de moi pour repousser l'ennemi qui s'avancait rapidement dans notre patrie, je pouvais ce cri si cher à notre pays: Dieu et la France! Vous l'avez entendu, et malgré des difficultés de tout genre, vous m'avez entouré.

Huit jours ne s'étaient pas encore écoulés, que le Gouvernement de la défense nationale pensait à nous, et nous confiait une mission que nous avons pu remplir avec honneur et gloire.

Pendant toute la campagne, vous n'avez pris de repos ni le jour ni la nuit, toujours et partout, nous avons harcelé l'ennemi. Malgré ce travail incessant, il a envahi une partie de la France, mais il s'est arrêté aux frontières de ce pays qu'on appelle la Vendée.

« Voilà votre récompense! »

Soyez-en fiers, car vous avez contribué pour votre part au salut de ces contrées.

Je vous remercie donc. Je remercie ces braves éclaireurs à cheval qui, si souvent, sont allés dans les lignes ennemies, le reconnaître et assurer ainsi toutes nos marches.

Ce sont eux qui ont protégé nos engagements, reconnaissant encore, au milieu du feu, les mouvements ennemis.

Merci à vous, mes officiers. Vous avez été les pères de mes hommes, et vous en avez fait de vrais soldats.

Mais c'est à vous surtout, simples soldats, que j'adresse mes remerciements. Vous avez supporté toutes les fatigues, et vous n'avez, pour vous soutenir, que votre amour pour la France. C'est votre dévouement, c'est votre bravoure qui m'ont fait ce que je suis, jamais je n'aurais pu supporter autant de fatigues, faire autant de travail; et cependant, après ces six mois de campagne, je me trouve aujourd'hui plus jeune, plus vigoureux que jamais.

Mes enfants, je vous avais consacrés à la Vierge Marie; comme j'avais raison! N'est-ce pas elle qui vous a protégés partout, qui nous a souvent donné la victoire, sans la couvrir de ce large crêpe qui la rend si pénible à celui qui commande?

Vous portiez sur votre poitrine l'emblème de votre foi. Avec elle et votre devise: Dieu et la France, retournez par vos concitoyens, montrez-vous des hommes vertueux, c'est-à-dire énergiques et patients. Soyez de vrais citoyens, et, si un jour la France avait encore besoin de vous, vous me reviendrez, mais vous ne reviendrez pas seuls, vos amis, vos parents, vos frères vous suivront. Au revoir donc!

J'oubliais, dans mon émotion, de vous parler de ces prêtres héroïques qui comme aumôniers et infirmiers, ont toujours marché à votre tête pour aller au combat, et qui, au milieu de la mêlée, étaient si empressés de ravir à la mort tous ceux qui tombaient.

Ici je suis embarrassé; mais j'ai un devoir à remplir, et quoiqu'il m'en coûte d'avoir à parler d'une femme qui est la mienne, je lui dirai qu'elle s'est montrée notre mère à tous, et que nous lui exprimons, à elle, aux médecins et aux infirmiers toute notre reconnaissance.

Si j'avais pu réunir ici le troisième bataillon de la Dordogne, l'escadron du 10^e chasseurs, je leur dirais: qu'ils ont été braves comme vous, et que je les confonds dans la même estime et le même amour.

Avant de nous séparer, répétons, à pleine poitrine, ce cri qui restera toujours notre devise: Dieu et la France!

« Signé: CATHELINEAU. »

sang et de larmes répandus dans une guerre atroce, de semblables divertissements seraient une insulte à la douleur publique, et ils s'abstiendraient de contrevenir à cette défense.

VILLE DE ROUBAIX

Cours public de physique

Mercredi 22 Mars à 8 h. 1/4 du soir.

Interférence, intensité et timbre du son.

LE TRÉSOR PRUSSIEN.

Qui n'a lu avec surprise et terreur, dans son enfance, l'histoire de la merveilleuse lampe d'Aladin, dans les Mille et une Nuits? celui qui portait parcourait une caverne où des bandits avaient entassé toutes les richesses enlevées aux voyageurs; paisibles qu'ils avaient assassinés, puis dévalisés sur les grandes routes. A quel usage destinaient-ils ces richesses? Etait-ce pour aller dans des contrées lointaines vivre dans l'opulence avec le produit de leurs crimes ou bien pour solder d'autres bandes, et sur une plus vaste échelle, dévastant des provinces entières devenir conquérants?

Le conteur arabe ne nous l'a pas dit. Ce qu'on ignore généralement, c'est ce que les princes de la maison de Hohenzollern ont toujours eu lieu où ils ont mis en réserve le produit de leurs déprédations, comme les bandits de la légende orientale.

A l'origine des sociétés, quand le crédit public n'existait pas, les souverains ne connaissaient d'autre système financier que celui qui consistait à ensevelir en lieu sûr beaucoup d'espèces d'or et d'argent. Les tyrans de l'Asie avaient ainsi d'immenses trésors, et bien des guerres n'ont eu d'autre motif que de conquérir ces réserves métalliques qui étaient une arme terrible entre les mains de leurs possesseurs.

Il n'est pas étonnant qu'un pareil système soit celui des princes de la maison qui règne en Prusse. Ils nous ramènent en arrière vers les époques barbares; ils doivent, nécessairement, employer des moyens en rapport avec leur but et la grossière inertie des populations germaniques.

Frédéric II, roi de Prusse, qui fut surnommé le Grand, parce qu'il dévasta nombre de provinces allemandes que ses descendants oppriment aujourd'hui, se composa un trésor à la façon des despotes asiatiques. A combien s'élevait-il? On ne l'a jamais su. Les souverains, dans ces époques qui nous semblent lointaines, pressuraient leurs peuples sans publier rien qui ressemblât à un compte de dépenses publiques. Sans doute, la campagne de l'Argonne, et plus tard celle d'Iéna, firent une large brèche à cet encaisse; mais, après 1815, l'indemnité de guerre, payée par la France, permit de reconstituer cette réserve. On continua d'en parler mystérieusement. Là étaient les destins et la grandeur future de la Prusse.

On s'achemina lentement vers l'instant où éclata le coup de tonnerre de 1848. La démocratie exigea, à cette époque, la création d'un ministère spécial des finances, chose inconnue à Berlin, et l'ouverture du fameux trésor. La curiosité du public fut médiocrement satisfaite. On y trouva seulement 19 millions de thalers. La crise avait amené la création d'ateliers nationaux; les fonds destinés par la dynastie à préparer la guerre furent employés à donner du travail à ceux qui en manquaient. Cela s'éloignait fort, on le voit, des traditions léguées par Frédéric le-Grand.

Les Hohenzollern ne se tinrent pas pour battus. Au moment de la guerre d'Orient, ils empruntèrent 30 millions de thalers, dont une partie s'ensevelit dans les caves souterraines de Spandau. Vainement les Assemblées s'opposèrent à cette manie de thésauriser qui ne pouvait que rendre le militarisme plus arrogant et plus sûr de lui-même. Elle n'arrivèrent à rien, et durant la courte campagne de Sadowa, 27,250,000 thalers sortirent du gouffre mystérieux et furent employés à soutenir la guerre civile des Allemands du Nord contre ceux du midi.

Mais la réserve avait été fructueusement employée. Les vaincus durent payer aux vainqueurs 31 millions de thalers, c'est-à-dire 191,250,000 francs d'indemnité.

Avec les réquisitions, environ 300 millions furent absorbés par la Prusse.

Aussi le colonel de Borstadt a-t-il pu dire:

« Voilà ce que l'armée prussienne a gagné pour l'État par sa bravoure, ce qui prouve qu'une bonne armée n'est pas toujours improductive, comme le prétendent les professeurs d'économie politique. »

Il aurait pu ajouter: Cela prouve qu'il n'est pas si insensé d'enfouir dans la terre des masses d'or et d'argent qu'on en retire à bande dite pour nourrir et équiper des hautes armées qui dévalisent les nations.

Que l'Europe y réfléchisse. La théorie de Frédéric le Grand, la manie de thésauriser à la façon asiatique a pu faire souffrir les démocrates de 1848 en présence de la somme relativement modeste accumulée par plusieurs générations de rois. Cette fois il s'agit de milliards de la France qui, ensevelis sous bonne garde, peuvent surgir soudain du fond des caves de Sadowa, et alimenter un guerrier qui fera payer cher au reste de l'Europe son ingratitude et sa lâcheté. (Cloche.)

Dernières nouvelles

Le Gouvernement de la défense nationale.

Vu la demande des filateurs de coton du département du Nord;

Vu le décret du 6 de ce mois, portant abrogation de la surtaxe de 3 fr. 60 (décime compris), sur les cotons en laine importés par la frontière de terre compris entre Nantua et Sochelestadt;

Considérant que les circonstances qui ont motivé ce décret sont aujourd'hui pour les départements du nord et du nord-est;

Sur le rapport du ministre de l'agriculture et du commerce,

DÉCRET:

Art. 1^{er}. Les dispositions du décret susvisé sont étendues aux cotons en laine importés par la frontière de terre comprise entre Sochelestadt et Dunkerque.

Art. 2. Les ministres de l'agriculture et du commerce et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 19 septembre 1870. (Suivent les signatures.)

Le Gouvernement de la défense nationale.

Vu l'article 3 du décret du 26 mars 1852 sur les sociétés de secours mutuels, en vertu duquel les présidents des sociétés approuvées ou déclarées établissements d'utilité publique étaient nommés par l'empereur;

Considérant qu'il y a urgence de régler le mode de nomination des présidents des sociétés avant toute révision de la législation sur les sociétés de secours mutuels,

DÉCRET:

L'article 3 susvisé est abrogé. Les présidents des sociétés susmentionnées seront élus par les sociétaires.

Fait à Paris, le 27 octobre 1870. (Suivent les signatures.)

LA CATASTROPHE DE CHAMBERY

Le gouvernement a reçu de Chambery, par dépêche, la nouvelle suivante:

Un épouvantable accident vient d'avoir lieu. La cartouchière a sauté ce matin à 11 heures. La cause de l'explosion est inconnue. Il n'y avait dans l'atelier que la quantité de poudre nécessaire pour la fabrication du jour. Cependant les effets de l'explosion ont été terribles; 18 personnes ont été tuées, parmi lesquelles M. Godard, garde-mine, chef de l'atelier. Les blessés sont au nombre de 40 environ, dont plusieurs très-grèvement atteints. La justice informe.

Les dépôts de munitions et de poudres qui ne sont pas établis conformément aux règlements de police offrent les plus grands dangers, et les habitants des quartiers de Paris où ces dépôts sont signalés sont les premiers intéressés à les faire connaître à l'autorité et à les faire enlever sans retard.

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix)

Paris, vendredi 17 mars.

Il y a eu aujourd'hui grand conseil des ministres chez M. Thiers à la Préfecture de Versailles.

Ce n'est pas la besogne qui manque à nos gouvernants et leur tâche est des plus difficiles au milieu de la désorganisation générale. On assure que la première des graves questions qui vont être résolues est celle de l'emprunt. Quel en sera le chiffre? nous l'ignorons; on parle de deux milliards et demi. Ce sera évidemment un premier emprunt, puisque ce n'est là que la moitié de l'indemnité que la France doit payer à la Prusse.

A propos de la prochaine émission de l'emprunt, divers journaux reviennent sur l'urgence d'une publication de la situation financière de la France. La question s'est trouvée posée à l'Assemblée nationale de Bordeaux lors du dépôt du rapport fait au nom de la commission chargée de l'enquête financière, et il a été décidé que le rapport ne serait pas livré à la publicité. C'est un sujet fort controversé. Si nous arrivions à formuler un avis à cet égard nous demanderions la publicité la plus large possible dans l'intérêt même du crédit de la France. On sait bien que nous avons fait des pertes énormes; mais le fonds même nous reste et c'est de lui qu'est venue la richesse. Nous croyons donc qu'il y aurait danger à cacher une situation qui, un peu plus tôt un peu plus tard, sera connue, car on exagérera certainement la gravité, et le mystère dont on l'entourerait serait exploité à notre détriment sur les marchés étrangers.